



Programme d'assurance Hypnothérapeutes

Association des Praticiens en Hypnose - APH



Advisor Swiss Insurance développe depuis plus de 20 ans des programmes d'assurances spécifiques pour les professions médicales et paramédicales en tenant compte des évolutions de leur environnement professionnel.

Au cours de ces dernières années, plusieurs changements ont impacté votre secteur d'activité avec, pour corollaire, des responsabilités grandissantes qui vous font porter de lourdes responsabilités souvent difficiles à mesurer.

A l'heure où chaque praticien doit consacrer son temps et ses ressources à ses patients, il doit également identifier et maîtriser les risques auxquels il est exposé. Or, dans un marché dérégulé et en constante évolution, il n'est pas aisé d'appréhender ces éléments sans l'accompagnement de spécialistes.

Afin de relever ces défis, **Advisor Medical** a développé des solutions innovantes, qui répondent aux besoins spécifiques de votre profession tout en offrant des avantages tarifaires accordés exclusivement aux membres des associations sous gestion.

Conditions de faveur exclusives

Le programme d'assurance mis en place constitue un avantage exclusif à l'attention de vos membres. **Advisor Medical** garantit que cet avantage ne soit pas octroyé aux personnes qui n'ont pas adhéré à votre association.

Les associations en tant qu'entités ou leurs sections cantonales bénéficient également d'avantages dédiés.

Principaux services

Des solutions innovantes, qui répondent aux besoins spécifiques de votre profession.

myLink - Service de gestion en ligne

Ce service vous permet d'accéder à tout moment et en toute sécurité à vos documents d'assurance (polices, avis de primes, déclarations, etc.).

Solutions pour les indépendant, les cabinets de groupe et leurs employés

Accompagnement, conseils et mise en place de programmes d'assurance adaptés à chaque situation.

Conseils lors de l'ouverture d'un cabinet

Forme juridique, financement, assurances, portage salariale.

Pour l'Association en tant qu'entité

Gratuité de l'assurance RC Entreprise pour chaque association et pour chaque section cantonale de celle-ci. Cette couverture permet de d'éviter d'engager votre responsabilité et répond civilement des dommages causés à des tiers.

Selon les besoins de l'Association, **Advisor Medical** se charge de la mise en place du programme d'assurance (Accident, maladie, prévoyance professionnelle, responsabilité civile des organes dirigeants, portage salariale Payroll, etc.)

Soutien logistique et financier

- Impression, mise sous pli et expédition des convocations aux Assemblées générales
- Soutien financier pour l'organisation des Assemblées générales, salons, journées scientifiques, etc.

Advisor Medical – Bulletin d'information

Nous éditons chaque trimestre un bulletin d'information qui traite de l'actualité qui touche l'exercice de la profession médicale et paramédicale en lien avec le domaine de l'assurance. En particulier, la prévoyance professionnelle, la responsabilité civile, la protection juridique, etc. Ce bulletin est adressé par mail à chaque membre et l'association a la possibilité d'y inclure sa propre communication.

Portail internet

Les avantages que mettent en place les associations doivent pouvoir être connus et facilement accessibles par les membres. Nous fournissons un lien sous forme de « Bouton » à rajouter sur votre portail internet (voir l'exemple en allant sur ce [lien](#) – Exemple de Physio Vaud). Vos membres pourront :

- accéder à tout moment à votre programme d'assurance
- consulter le détail des couvertures proposées
- prendre connaissance des tarifs proposés
- souscrire une police d'assurance ou demander une offre
- télécharger brochures et documents d'information
- consulter les bulletins d'information
- etc.

Nos principaux domaines d'intervention

Responsabilité civile professionnelle

Un acte ou une omission commis par négligence suffisent à fonder votre responsabilité. Cette assurance vous protège des conséquences financières des dommages causés à des tiers. D'autres couvertures et prestations sont également comprises dans cette prime.

Protection juridique

Vous bénéficierez d'une Protection juridique professionnelle, ainsi que d'une Protection juridique vie privée et circulation pour l'ensemble des personnes vivant dans votre ménage

Assurance commerce & perte d'exploitation

Pour couvrir l'ensemble des biens mobiliers de votre cabinet contre les risques liés à l'incendie, les dommages naturels, le vol, les dégâts d'eau, le bris de glaces ainsi que la perte d'exploitation.

Dans le cas d'un cabinet de groupe, la prime est calculée avec un facteur dégressif.

Assurance perte de gain

C'est la protection en cas de perte de salaire pour cause de maladie ou d'accident.

Prévoyance professionnelle - LPP

Nous mettons à votre disposition un plan de prévoyance complet et personnalisable qui vous permet de ne retenir que les garanties qui vous conviennent, en les adaptant, au plus près, à vos besoins personnels et professionnels.

Prévoyance privée – Pilier 3

Information complète sur les structures d'une situation patrimoniale et sur la prévoyance, invalidité, décès et vieillesse.

Assurance maladie

Contrat collectif avec avantages tarifaires pour les membres de l'association. (Garantie Assistance offerte pour tous les membres assurés et leurs ayants droit.)

Service hypothécaire

Nous assurons la recherche de la meilleure offre de financement et le modèle d'amortissement le mieux adapté à votre situation afin que vous puissiez vous consacrer pleinement à votre activité professionnelle.


Assurance privées

Nous veillons également sur votre portefeuille d'assurance privé afin d'assurer une parfaite coordination avec vos assurances professionnelles et d'accroître de manière durable la sécurité et la protection de votre famille et de votre patrimoine.

Cyber

Véhicules à moteur terrestres et marins

Nos services sont à votre disposition pour vous accompagner dans ces domaines.



Advisor Swiss Insurance assure des personnes de toutes nationalités. Le strict contrôle des règles imposées par la loi suisse sur les contrats d'assurance et par l'autorité de surveillance des marchés financiers FINMA garantit la meilleure sécurité à ses clients.

Service clientèle

Tel : +41 21 620 75 00
courtage@advisor-swiss.com

Siège social Suisse, Lausanne

Avenue de Provence 4
CH-1007 Lausanne
Tel : +41 21 620 75 00
Fax : +41 21 620 75 01
courtage @advisor-swiss.com
www.advisor-swiss.com

Advisor Swiss Insurance

Société enregistrée auprès de l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA sous le 29'195